

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**Tenu le 30 mai 2019**

ALPA, 1850 Boulevard Le Corbusier Suite 100, Laval

PRÉSENCES**Membres Exécutif**

Stéphanie Courcy-Legros	Présidente	Montréal-Laval	P
Suzie Cloutier	Vice-présidente	Capitale-Nationale	P
Jean-François Roos	Vice-président	Estrie	P
Jacinthe Perron	Trésorière	Lanaudière	P
Évelyne Gosselin	Secrétaire	Montréal-Laval	P

Délégués régionaux

Estrie	Marlène Delisle	P
Lanaudière	Véronique Robert de Massy	P
Outaouais	Emily Tessier	P
Bas St-Laurent	Guylaine Bélanger	P
Chaudière-Appalaches	Maryse Larouche	A
Capitale-Nationale	Audrey Bernard	P
Montréal	Vacant	-
Laurentides	Nathalie Lamanque	P
Côte Nord	Jean-Pierre Simard par Zoom	pm
Montréal-Laval	Vacant	-
Montréal-Laval	Diane Grenier	A
Mauricie- Centre du Québec	Nancy Gauthier	P
Abitibi-Témiscamingue/Nord du Québec	Francine Hervieux	P
Gaspésie-Les Iles	Alexis Dumont-Blanchet	P
Saguenay/Lac St-Jean	Johanie Harvey	P

Invités : Jocelyn Vinet, agent de soutien à la vie associative
Maud Provençal, en remplacement de Maryse Larouche et registraire
Stéphane Leclerc, oc du CISSS de Laval (prochain délégué)

1. Mot de bienvenue tour de table

Stéphanie Courcy-Legros souhaite la bienvenue à tous les membres.

2.- Tour de table

Les membres se présentent mutuellement.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Jacinthe Perron, appuyée par Nathalie Lamanque, propose l'adoption de l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- inverser le point 7.2 et 8
- ajouter un point 7.3 Politique de remboursement
- le point Rapport d'activités traite de l'AGA

Adopté à l'unanimité.

4. Lecture et adoption du procès-verbal des 15 et 16 mars 2019

Guylaine Bélanger, appuyée par Emily Tessier, propose l'adoption du procès-verbal du CA des 15 et 16 mars 2019 avec les modifications apportées. Adopté à l'unanimité.

4.1 – Suivis au procès-verbal (voir Informateur Pré CA)

Recherche sur les TIC

- la demande de subvention a été refusée mais les acteurs impliqués poursuivent la démarche pour déposer une nouvelle demande

Relativité salariale

- la lettre a été envoyée par l'exécutif mais une erreur de communications a fait en sorte de la faire parvenir à tous les membres de sorte que ceux-ci l'ont reçue avant les syndicats. Lorsque nous avons détecté l'erreur, la lettre a tout de suite été acheminée aux trois centrales syndicales concernées (APTS, CSN et SCFP_ (au niveau national). Rapidement, il y a eu réponse du SCFP qui siège sur l'intersyndicale. Le message laissé à la présidente lance une invitation à un échange à ce sujet. Par ailleurs, il y a eu des démarches auprès des syndicats dans deux régions seulement, l'Estrie et l'Abitibi, sinon une collègue (non-membre) de l'équipe de Stéphanie (CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal) aurait fait des démarches avec son syndicat. Francine Hervieux donne deux exemples de disparité salariale qui la pénalise comme OC; la plus ancienne de son équipe. En terminant, les membres sont invités à faire parvenir aux membres du CA des exemples concrets des impacts du règlement.

5. Dépôt du compte-rendu de l'exécutif du 3 et 10 mai 2019

Les documents ont été mis sur le Google Drive préalablement au CA. Aucun commentaire.

6.- Dépôt du rapport de la registraire

Maud Provençal présente son rapport avec les informations par région. Au 31 mars 2019, il y avait 191 membres. De janvier à aujourd'hui, on a 147 membres, ce qui représente environ 55% des postes en OC selon le dernier recensement. Il y aurait plus de nouveaux OC qui deviennent membres plus rapidement, mais moins de retraités qui ont renouvelé. Jacinthe précise qu'en terme de revenus, c'est un peu moins d'entrées mais qu'il est difficile de dégager un portrait précis car il y a continuellement de la fluctuation et des délais entre les dates d'échéance et les paiements.

Maud signale qu'il y a un problème avec les avis de renouvellement automatique par courriel. Le système désactive automatiquement le membre à l'échéance de son adhésion et se réactive à son renouvellement seulement. On avait prévu un rappel le mois précédant et la journée avant mais c'est ce qui ne fonctionne pas. L'Associé recherche une solution. D'ici là, cela peut avoir un impact sur le nombre de membres avec plusieurs qui nous échappent temporairement du moins au moment de leur renouvellement.

Est-ce que nos objectifs d'augmentation prévus au budget sont atteints? Pas pour l'instant. Il y a d'ailleurs un enjeu de représentativité avec plus ou moins 50% de membres sur l'ensemble des OC. Ne pourrait-on pas dès maintenant se donner un objectif et le communiquer à l'AGA?

Ce constat revenant constamment depuis plusieurs années, **il faut y revenir plus à fond en septembre avec l'adoption d'un plan d'action identifiant une cible et des moyens**. D'ici là, cela donne le temps aux régions de prendre le pouls et de tenter de déterminer des objectifs régionaux réalistes. Il faudrait aussi traiter les propositions du Comité Relève. Doit-on par exemple, cibler les étudiants avec un tarif différent? On pourrait aussi compter sur la collaboration d'André Gauthier. Il faut également tenir compte du fait que Suzie a les noms de tous les OC du Québec via le recensement ce qui peut être utile pour une campagne ciblée.

A court terme, quelques actions à réaliser :

- On rappelle la mécanique lors de l'entrée en fonction de nouveaux OC : la lettre-type de bienvenue et d'invitation à devenir membre (sur le site) est envoyée par les délégués
- Doit-on faire une relance pour les retraités? Maud enverra aux délégués les noms des membres depuis 2014 pour les aider à identifier ceux-ci mais on n'a pas leurs nouvelles coordonnées
- Déterminer des objectifs propres à chaque région pour le CA de septembre
- Profiter de l'AGA pour réitérer l'importance du membership
- Il faut absolument que les gens identifient leur région dans l'Espace membres
- Écrire à Véronique pour tous les bogues du site

7.- Finances

7.1 États financiers 2018-2019

Jacinthe Perron dépose les documents à cet effet et répond aux questions.

On mentionne que les surplus du colloque sont des gains fragiles, il ne faut pas prendre pour acquis la marge disponible par la contribution des établissements.

Véronique Robert de Massy, appuyée par Emily Tessier, propose l'adoption des États financiers 2018-2019. Adopté à l'unanimité.

Les membres du CA mentionnent l'excellent travail de la trésorière Jacinthe Perron.

7.2- Politique de remboursement

Jacinthe Perron dépose une proposition de nouvelle politique de remboursement de dépenses qu'elle invite à expérimenter et à la considérer comme étant évolutive. Pour l'inspirer dans ce travail de révision, elle a consulté la politique de Dynamo.

Johanie Harvey fait remarquer qu'à Saguenay, l'utilisation du véhicule personnel n'est pas permis, il y a donc obligation de louer une voiture. Il faudrait donc ajouter à la politique la mise en vigueur de mesures d'exception à valider par l'exécutif ou les responsables de comités. On précise aussi qu'il vaut la peine de fournir la carte d'employés du réseau, cela donne des escomptes. En préambule, on suggère d'indiquer que l'orientation générale de la politique est de viser les coûts raisonnables et justifiés de façon à pouvoir tenir compte de toutes les spécificités des situations.

Véronique Robert de Massy, appuyée par Guylaine Bélanger, propose l'adoption de la nouvelle Politique de remboursement de dépenses élaborée par Jacinthe Perron, sous réserve des modifications suggérées au présent CA. Adopté à l'unanimité.

Les membres du CA expriment une mention de félicitations à l'égard de la trésorière.

8.- Comité ressources humaines

Suzie Cloutier anime ce point avec comme objectif de prendre des orientations dès le présent CA. Il était d'ailleurs prévu dans notre plan d'action de revoir les mandats donnés en ressources en vue d'améliorer le fonctionnement. Cet enjeu est considéré central et il est nécessaire de dégager des orientations dès maintenant car l'année est déjà entamée.

Deux documents sont déposés : un tableau général sur les RH utilisées actuellement et un autre sur les enjeux actuels (voir en annexe). Suzie Cloutier en fait lecture.

A la demande des membres, Jocelyn Vinet donne des précisions sur son rôle comme ASVA.

Commentaires :

- Il y a une complexité d'arrimage entre les comités, on a besoin de vision d'ensemble, c'est un enjeu très important et cela ne peut pas relever du comité exécutif
- On est en période de croissance, il faut prendre du recul
- Il y a beaucoup de temps bénévole mais c'est difficile de suivre le rythme; le secrétariat à l'exécutif est une tâche colossale. Dans quoi on veut investir ce temps bénévole? Il faut maintenir l'implication des administrateurs sans les essouffler
- Il faudrait comptabiliser les heures bénévoles et ajouter ces données à notre demande de financement FLAC
- Il faut se donner un outil de suivi de comités
- On gère une conjoncture, une phase ou du long terme? Une coordination ne règlera pas tout, on a besoin de mécanismes, il faut mieux arrimer le plan d'action
- Les États financiers démontrent le déséquilibre entre nos actions prévues et réalisées
- Le soutien aux comités reste dans les 3 scénarios mais justement il faut clarifier : soutien ou coordination?

Jocelyn Vinet quitte à ce moment-ci pour la poursuite de la discussion à huis clos compte tenu de son statut de contractuel.

Jacinthe présente le montage financier possible pour l'embauche d'une éventuelle coordination.

Discussions:

- Il est demandé pour quels aspects nous avons du financement et s'il est réaliste d'avoir une coordination et de voir à l'embauche d'une firme externe. Le tout semble possible.
- Les frais de la portion administrative (téléphone, internet, ordinateur) est importante à prendre en compte dans le montage financier.
- Une avenue pourrait être de partager avec un autre regroupement les frais administratifs pour qu'une ressource assume les tâches à cet effet.
- Le scénario idéal serait le 3 pour qu'une ressource s'occupe des communications.
- Dans le montage financier, il y a environ 300 heures de formation prévues dans le financement FLAC. Ce nombre pourrait être vu à la baisse.
- Pour un poste de 21 heures, c'est beaucoup de mandats pour une personne au nombre d'heures disponible. Il serait intéressant d'aller voir à utiliser des fonds du surplus actuel pour augmenter le nombre d'heures
- Des ajustements sur le taux horaire et le nombre d'heures peuvent être faits pour arriver à répondre aux besoins budgétaires.

Retour sur la présentation des scénarios

- Partage de doute quant au scénario 3 puisque le gain de temps est difficile à voir. Le scénario 2 en ce sens est intéressant
- Le scénario 3 est intéressant en mettant une personne coordination-communication ainsi qu'un contrat vers une agente administrative
- Il est rappelé qu'avant d'avoir un ASVA au RQIIAC, une agente administrative avait été embauchée et cela n'avait pas été une réussite
- Il est mentionné qu'il serait impossible de se passer du travail de Jocelyn. La même chose pourrait se produire avec l'embauche d'une coordination. Surtout à la fin du 4 ans d'entente avec la FLAC. Comment ne pas créer un besoin?
- Il est demandé si la FLAC peut financer un poste ou des projets ponctuels. La réponse est que la FLAC favorise l'embauche d'une permanence au regroupement. C'est le RQIIAC qui avait «freiné» en quelque sorte le montant demandé pour donner le temps au regroupement d'avoir la réflexion
- Il pourrait être possible de demander un financement supérieur à la FLAC si le RQIIAC décide d'aller à l'embauche d'une coordination.
- Il est mentionné que les autres regroupements également financés par la FLAC dont le Collectif en développement des communautés, vont vers l'embauche d'une coordination.
- Il est partagé que l'ASVA actuel ne serait pas intéressé par le scénario 1 et 2. Il pourrait accepter un mandat du scénario 3.
- Les compétences techniques en communication ne sont pas nécessaires pour l'avancement des travaux versus les besoins d'une personne de connaître l'organisation communautaire à la coordination.
- Il faut absolument mesurer les heures de bénévolat qui sont actuellement assumées et que les travaux du regroupement ne reposent pas exclusivement sur le bénévolat.

Au terme de cet échange, les deux propositions suivantes sont adoptées :

Attendu les enjeux qui concernent la situation actuelle de la gestion des RH au RQIIAC et de la charge de travail des différents administrateurs, et compte tenu des états financiers du RQIIAC,

Guylaine Bélanger, appuyée par Audrey Bernard, propose d'expérimenter le scénario trois pour une année qui consiste à embaucher une coordination à raison d'environ 21 heures/semaine et de donner un contrat de chargé de communication à une firme externe. . Adopté à l'unanimité.

Il faudra faire un travail de priorisation par rapport aux mandats qui sont réalisés par la coordination. Ce sera une année transitoire qui permettra de poursuivre la réflexion sur la fonction de coordination au sein du RQIIAC. Le comité RH sera en charge d'explorer les besoins, de déterminer les tâches et de procéder à l'embauche, et ce, en tenant compte du budget alloué à la coordination.

Jean-François Roos, appuyé par Nathalie Lamanque, propose que tous les comités de travail précisent leurs besoins par rapport à la coordination, ainsi que les mandats techniques qui pourraient être réalisés par une personne externe (graphisme, communication, etc.). Adopté à l'unanimité.

9- Prévisions budgétaires

Jacinthe Perron présente les prévisions budgétaires 2019-2020 et donne les explications complémentaires. Quelques modifications sont apportées :

Jean-François Roos, appuyé par Francine Hervieux, propose qu'on ajoute un montant de 5000\$ pour l'acquisition de matériel audiovisuel. Adopté à l'unanimité.

Guylaine Bélanger, appuyée par Nathalie Lamanque, propose qu'on ajoute un montant de 5000\$ pour les ressources humaines. Adopté à l'unanimité.

Véronique Robert de Massy, appuyée par Jacinthe Perron, propose d'ajouter un montant de 1000\$ dans le poste « Autres projets communication ». Adopté à l'unanimité.

Audrey Bernard, appuyée par Nancy Gauthier, propose l'adoption des prévisions budgétaires telles qu'amendées par les propositions précédentes. Adopté à l'unanimité.

10. Comité Cadre de référence

Jean-François Ross et Audrey Bernard présentent l'état d'avancement des travaux qui vont rondement et restent intenses. Le comité a accepté un changement dans la démarche proposé par le comité de révision, soit de n'avoir qu'une seule lecture qui se fera seulement en septembre et ce afin de permettre une vision globale du document. Concernant le groupe de lecture, il reste à identifier les lecteurs, lectrices par région autres que les membres du CA. L'échéancier de sortie en mai 2020 sera révisé et validé ou non en octobre selon les commentaires qui seront reçus du comité de lecture et de l'ampleur du travail qui en découlera.

Il y a eu appel aux vignettes mais avec un réajustement dans les délais: l'appel est pour recueillir des noms et sujets mais la date de remise des vignettes est déplacée pour le 8 juillet (avec toutefois une dernière relance pour une date limite le 15 juillet). On vise une diversité avec plusieurs régions différentes. Il faut proposer les vignettes selon les sujets recherchés, c'est du contenu ciblé et non pas des récits de pratique. Toutes les infos sont sur le courriel envoyé aux membres. Il y aura rappel dans l'Infolettre de juin.

Il y aura rappel pour l'envoi des noms pour le groupe de lecture et le nouvel échéancier par Jocelyn.

11. Journée d'échanges 2019

Il n'y a pas de besoin particulier pour ce point sinon un appel aux membres du CA de participer à la prise de photos sur l'heure du midi.

12.- Cahier annuel

L'échéancier a été respecté, la première publication du Cahier (28 pages, 7 textes) est donc maintenant disponible. Il y a eu impression de 300 copies qui sont pour les membres et les personnes qui viennent à l'AGA.

Peut-on envisager un abonnement comme pour le BIC ce qui permettrait aux membres associés d'y avoir accès? Cette suggestion amène l'adoption de la proposition suivante :

Jean-Pierre Simard, appuyé par Jean-François Roos, propose la mise en vigueur d'un abonnement à la revue annuelle au prix de \$15 incluant les frais de manutention. Adopté à l'unanimité.

Les membres du CA adressent leurs félicitations à Audrey Bernard et aux membres du comité de la revue qui ont su produire une publication de grande qualité dans un court délai.

On souligne qu'avec le nombre grandissant de publications, il faudra avoir une orientation sur la charte de couleurs utilisées.

13. AGA/Rapport d'activités

Suzie Cloutier présente le déroulement de l'assemblée et finalise la répartition des tâches :

- Table d'accueil : Jocelyn, Audrey, Maud, Johanie
- Présidence de l'assemblée et des élections: Mélanie Harvey
- Secrétaire de l'assemblée : Evelyne Gosselin
- Secrétaire d'élections : Véronique Robert de Massy

Il y a présentation du Power point sur le déroulement de l'AGA et des faits saillants du rapport annuel.

Toutes les régions, à l'exception de la Montérégie, seront représentées au CA. En ce qui concerne les élections à l'exécutif, il y aura un poste à combler (secrétaire) puisque Evelyne Gosselin assumera plutôt la délégation de Montréal. Comme il n'y a actuellement aucune personne qui s'est montrée intéressée, le poste risque de rester vacant à moins d'une candidature spontanée.

14. Tournée des comités

Il n'y a plus de temps disponible pour aborder ce point. Toutefois, Jocelyn Vinet soulève le besoin discuté à l'exécutif de mettre en place une formation pour la relève dès cet automne compte tenu des besoins exprimés et de la difficulté pour les comités sur la formation et le soutien à la relève d'assumer ce mandat. Il souhaite une validation de cette intention par les membres du CA qui, informellement, signifient leur accord.

Jean-François Roos,, appuyé par Marlène Delisle, propose la formation d'un comité ad hoc pour organiser une formation spécifique à la relève. Adopté à l'unanimité.

Jean-François et Audrey se portent volontaires et on suggère que le comité de soutien à la relève y délègue aussi une ou deux personnes (de la relève idéalement). Jocelyn est chargé de convoquer la première rencontre.

15.- Calendrier des rencontres

Véronique Robert de Massy suggère de modifier l'alternance et le lieu des rencontres afin de favoriser une plus grande participation des régions : il y aurait donc deux rencontres à Québec (septembre et mars) et 1 à Montréal (décembre) et la dernière comme prévu en mai à Joliette à la veille du colloque. Quelques dates sont avancées mais seront validées lors de la rencontre post-AGA avec l'ensemble des nouveaux membres.

16. Évaluation de la rencontre

Aucun commentaire particulier

17.- Levée de la rencontre

Nathalie Lamanque, appuyée par Emily Tessier, propose la levée de l'assemblée. Adopté à l'unanimité.

POUR adoption